

CALENDRIER DES OPERATIONS DU MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE 2019

<p>du Mardi 26 mars (14h 00) au Jeudi 11 avril 2019 (7h00, heure locale)</p>	<p>Saisie des vœux</p>
<p>Jeudi 11 avril 2019 (dans la journée)</p>	<p>Envoi et remise des confirmations de demande de mutation dans les établissements. <i>Les confirmations de demande de mutation parviendront, par courrier électronique, aux secrétariats des chefs d'établissement.</i></p>
<p>Lundi 15 avril 2019 <u>11 heures</u></p>	<p>Date limite de retour des confirmations et des pièces justificatives pour l'académie de Guadeloupe : au Rectorat, - Parc d'activités La Providence - Zac de Dothémare Abymes - DPES – Cellule Mouvement. <i>N.B : Aucun document ne sera traité après cette date.</i></p> <p><i>Les informations portées sur les confirmations devront être au préalable vérifiées et éventuellement corrigées en rouge par l'intéressé. Le formulaire signé par le candidat et visé par le chef d'établissement, doit être accompagné de toutes les pièces justificatives dûment numérotées.</i></p> <p>TZR : Date limite de réception des demandes de changement de rattachement administratif (RAD), Envoi par voie hiérarchique.</p>
<p>du Lundi 06 au Dimanche 12 mai 2019 (7h, heure locale)</p>	<p>Premier affichage des barèmes sur le serveur SIAM via I-Prof</p> <p>Les candidats pourront formuler des demandes de correction ou fournir des pièces complémentaires. <u>Envoi uniquement par courriel</u> à : mvt2019@ac-guadeloupe.fr</p>
<p>du Jeudi 9 mai au Mardi 14 mai 2019</p>	<p><u>Examen des vœux et des barèmes en groupes de travail</u></p> <p>Jeudi 09 mai 14 h 30 : PLP - (salle JUMINER 2) Lundi 13 mai 8 h 15 : Psy-EN - (salle Harry DOLLIN) Lundi 13 mai 9 h 30 : AGREGES/CERTIFIES - (salle Harry DOLLIN) Mardi 14 mai 14 h 00 : CPE - (salle J-P CHARDON) Mardi 14 mai 15 h 30 : PEPS - (salle J-P CHARDON))</p>
<p>du Mercredi 15 au Dimanche 19 mai 2019 (7h, heure locale)</p>	<p>Deuxième affichage des barèmes sur le serveur SIAM via I-Prof</p> <p><u>Ultimes corrections</u> pour ceux dont les barèmes auront été modifiés lors des groupes de travail. <u>Envoi uniquement par courriel</u> à : mvt2019@ac-guadeloupe.fr</p>
<p>Mercredi 5 juin 2019</p>	<p>Groupe de travail : Etude de chaînes - 8 h 30 : CERTIFIES - (salle JUMINER 2)</p>
<p>Jeudi 6 juin 2019</p>	<p>Groupe de travail : Etude de chaînes - 14 h 00 : PEPS (salle J-P DUPONT) - 15 h 30 : PLP (salle J-P DUPONT)</p>

<p>du Mardi 11 juin au Vendredi 14 juin 2019</p>	<p><u>Tenue des CAPA et FPMA</u></p> <p>Mardi 11 juin : CERTIFIES (FPMA) 8 h 30 (salle DOLLIN) Jeudi 13 juin : PLP (CAPA) 8 h 00 à 10 h 30 (salle JUMINER 1) Jeudi 13 juin : PEPS (FPMA) 10 h 45 (salle JUMINER 1) Vendredi 14 juin : Psy-EN (CAPA) 8 h 30 à 9 h 30 (salle BEAUCHAMP) Vendredi 14 juin : CPE (CAPA) 9 h 45 (salle BEAUCHAMP)</p>
<p>à partir du Lundi 17 juin 2019</p>	<p>Publication des résultats définitifs sur le serveur SIAM via I-Prof</p>
<p>du jeudi 04 au vendredi 05 juillet 2019</p>	<p>AJUAF</p>
<p>Mi juillet 2019 (sous réserve)</p>	<p>Affectation des stagiaires</p>

TRES IMPORTANT

J'insiste sur l'intérêt de la consultation et du réaffichage des barèmes sur SIAM afin que les participants vérifient leur barème.

J'insiste également sur la consultation de SIAM après l'affichage des résultats définitifs. Cette publication tient lieu de notification de décision administrative.

A ce titre, tous les personnels ayant participé au mouvement sont réputés être informés des résultats dès leur publication sur SIAM et sont tenus de rejoindre leur affectation à la pré-rentrée.

TZR :

Les résultats seront affichés sur le serveur SIAM via I-Prof à l'issue de la phase d'ajustement (fin juin).

Toutefois, les affectations sont susceptibles d'être modifiées du fait des ajustements de rentrée. De ce fait, les titulaires en zone de remplacement doivent consulter leur affectation sur le serveur SIAM jusqu'à la veille de la rentrée scolaire et sont également tenus de rejoindre l'établissement d'affectation ou de rattachement administratif tel qu'indiqué sur SIAM.